



Attention ! Le délégué d'un club ne peut représenter plus d'un club autre que le sien et doit obligatoirement présenter sa licence.

**ASSEMBLEES GENERALES « ORDINAIRE ET ELECTIVE »
DU DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL
A la Salle des Fêtes – Centre Sportif et Culturel
17, Avenue du Gal-de-Gaulle à FEGERSHEIM
le samedi 24 octobre 2020**

(Inscription des pouvoirs de 08H00 à 09H00)

POUVOIR (à remettre le jour des AGOE)
pour représenter son propre club

Je soussigné(e), Mme/M. _____ licence N° _____

Président(e) du club de _____ Affiliation N° _____

• représente mon club aux AGOE

Date : _____ (cachet du club) Signature du Président(e) :

➔ ou

• donne pouvoir à :

Mme/M. _____

membre de mon club depuis 6 mois au moins, titulaire de la licence de dirigeant(e), de joueur
ou d'arbitre N° _____

pour représenter mon club aux AGOE

Dans ce cas, la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR », est obligatoire.

Date : _____ (cachet du club) Signature du Président(e) :